



L'écho des Éboulements

Mot du maire



Chères citoyennes, chers citoyens,

Chaque année, la présentation du budget municipal est un moment important pour la démocratie locale. Le budget 2026 ne fait pas exception. Il reflète les choix que nous faisons collectivement pour assurer la vitalité de notre municipalité, maintenir des services de qualité et préparer l'avenir, tout en tenant compte des réalités économiques auxquelles nous faisons face.

Le budget 2026 s'élève à 4,78 millions de dollars, soit une augmentation de 5,18 % par rapport à l'an dernier. Derrière ce chiffre se cache un travail rigoureux visant à concilier prudence financière, maintien des services et investissements essentiels. Dans un contexte où les coûts augmentent partout — qu'il s'agisse de la main-d'œuvre, des assurances, des matières premières ou des services partagés — il était impératif d'agir avec discernement. L'un des éléments qui retient particulièrement l'attention cette année est la baisse du taux de taxation résidentiel, qui passe de 0,75 \$ à 0,62 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation. Cette décision témoigne clairement de la volonté du conseil municipal de limiter le fardeau fiscal et d'offrir un environnement financier le plus équitable possible pour nos citoyens.

Toutefois, plusieurs l'ont constaté : malgré la baisse du taux, la facture de taxes peut augmenter pour certains propriétaires. Cette situation s'explique par l'entrée en vigueur du nouveau rôle d'évaluation foncière, qui entraîne une hausse moyenne d'environ 31 % de la valeur des propriétés. Ce phénomène, observé dans de nombreuses municipalités du Québec, est directement lié à la forte évolution du marché immobilier au cours des dernières années. Nous avons fait le choix responsable de ne pas abaisser davantage le taux de taxation. Une réduction plus marquée aurait nécessité l'affectation du surplus cumulé au fonctionnement et aux opérations, ce qui aurait nuï à une saine gestion à long terme. Notre objectif est d'ajuster nos revenus au plus juste afin de financer adéquatement les services que vous êtes en droit d'attendre de votre municipalité. Le budget 2026 permet notamment de consolider des

services essentiels : le renforcement du service de sécurité incendie avec l'embauche de nouveaux pompiers, l'ajustement des quotes-parts liées à la MRC et à la Sûreté du Québec, l'éventuelle embauche d'une ressource suite à la réalisation de la planification stratégique. Ces décisions visent avant tout la sécurité, l'efficacité et la pérennité de nos services municipaux. Par ailleurs, certaines taxes de services ont été ajustées afin de mieux refléter l'utilisation réelle des infrastructures. La taxe sur les matières résiduelles est fixée à 249 \$ par unité résidentielle, permettant de poursuivre une gestion responsable et durable de nos déchets. Les tarifs liés à l'eau et aux égouts ont également été modulés selon les secteurs, dans un souci d'équité.

Du côté des immobilisations, nous avons volontairement ralenti le rythme en 2026, avec des investissements totalisant 682 000 \$, comparativement à plus de 1,5 million \$ l'an dernier. Cette approche prudente nous permet de limiter l'endettement à court terme tout en préparant des projets structurants, notamment la future caserne incendie, prévue dans notre planification à moyen terme. Ce budget a aussi été élaboré en tenant compte d'une diminution anticipée de certaines sources de revenus, comme les subventions gouvernementales et les droits de mutation immobilière. Malgré ces contraintes, la situation financière de la Municipalité demeure saine et stable.

En terminant, je tiens à remercier les membres du conseil municipal, l'équipe administrative et l'ensemble des citoyens qui s'intéressent à la gestion municipale. Vos préoccupations, vos questions et votre engagement nourrissent nos décisions. Ensemble, nous continuons de bâtir une municipalité responsable et tournée vers l'avenir.

Merci de votre confiance.

Emmanuel Deschênes, maire des Éboulements

Dans ce numéro :

Mot du maire	1
Budget et PTI	2-3
Bibliothèque et informations	4

Prévisions budgétaires 2026

REVENUS	BUDGET 2026	BUDGET 2025	ÉCART %
TAXES FONCIÈRES	3 735 037	3 328 804	12,20%
TAXES DE SERVICES	643 944	626 590	2,77%
TENANT LIEU DE TAXES	17 205	15 500	11,00%
AUTRES REVENUS	195 926	336 121	-41,71%
TRANSFERT	187 093	236 926	-21,03%
TOTAL	4 779 205	4 543 941	5,18%

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	BUDGET 2026	BUDGET 2025	ÉCART %
ADMINISTRATION	1 218 175	1 168 046	4,29%
SÉCURITÉ PUBLIQUE	590 660	572 021	3,26%
TRANSPORT	1 234 004	1 188 085	3,86%
HYGIÈNE DU MILIEU	639 437	611 046	4,65%
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	0	4 395	0,00%
URBANISME—AMÉNAG.	259 382	235 949	9,93%
LOISIRS-CULTURE—TOURISME	221 843	154 804	43,31%
TOTAL	4 163 501	3 934 346	5,82%

FINANCEMENT	BUDGET 2026	BUDGET 2025	ÉCART %
REMBOURS. EN CAPITAL	394 425	350 974	12,38%
FRAIS DE FINANCEMENT	221 279	208 266	6,25%
IMMOBILISATION	682 000	1 579 700	-56,83%
TOTAL AVANT AFFECTATION	-682 000	-1 529 345	-55,41%
FINANCEMENT À LONG TERME	642 000	1 429 345	-55,08%
AFFECTATION DU SURPLUS	40 000	100 000	-60,00%
TOTAL DES DÉPENSES	4 779 205	4 543 941	5,18%

ÉVOLUTION DES TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE				
	2026	2025	2024	2023
RÉSIDENTIEL	0,62 \$	0,75 \$	0,73 \$	0,70 \$
NON-RÉSIDENTIEL	0,87 \$	0,97 \$	0,88 \$	0,84 \$
AGRICOLE	0,56 \$	0,56 \$	0,55 \$	0,70 \$
FORESTIER	0,62 \$	0,75 \$	0,73 \$	0,70 \$
VAGUES DESSERVIS	0,62 \$	0,75 \$	0,73 \$	0,70 \$

TAXES DE SERVICES—AQUEDUC			
LES ÉBOULEMENTS	2025	2026	Écart
INFRA	30 \$	40 \$	10 \$
INFRA (SEIGNEURIE)	133 \$	135 \$	2 \$
OPÉRATION	106 \$	151 \$	45 \$
ST-JOSEPH-DE-LA-RIVE	2025	2026	Écart
INFRA	17 \$	17 \$	0 \$
OPÉRATION	133 \$	194 \$	61 \$

TAXES DE SERVICES—ÉGOUT			
LES ÉBOULEMENTS	2025	2026	Écart
INFRA	65 \$	65 \$	0 \$
OPÉRATION	213 \$	177 \$	(36 \$)
ST-JOSEPH-DE-LA-RIVE	2025	2026	Écart
INFRA	0 \$	0 \$	0 \$
OPÉRATION	341 \$	259 \$	(82 \$)

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES				
	2025		2026	
	unité(s)	Coût total	unité(s)	Coût total
RÉSIDENTIEL	1	244 \$	1	249 \$
CHALET	1	244 \$	1	249 \$
RÉSIDENCE TOURISME	3	732 \$	3	747 \$
MUSÉE, BOUTIQUES	2	488 \$	2	498 \$
BOULANGERIE, CHOCO,	3	732 \$	3	747 \$
FERME - AVEC CONTENEUR	2	488 \$	2	498 \$
FERME SANS CONTENEUR	1	244 \$	1	249 \$
AUBERGES AVEC SALLE À MANGER 50 PLACES ET +	3	732 \$ + 0.125/ chambre	3	747 \$ + 0.125/ chambres
DÉPANNEUR	3	732 \$	3	747 \$

PAVAGE	2025	2026	Écart
LA SEIGNEURIE	370 \$	384 \$	14 \$
DOMAINE CHARLEVOIX	480 \$	480 \$	0 \$

Plan triennal d'immobilisations 2026-2027-2028

SOMMAIRE

	COÛT			FINANCEMENT 2026			
	2026	2027	2028	Fonctionnement	Subvention	Autres	Emprunt
BÂTIMENTS	336 000 \$	450 000 \$	5 600 000 \$	34 000 \$	160 000 \$	- \$	142 000 \$
ÉQUIPEMENTS INCENDIES	150 000 \$	25 000 \$	- \$	- \$	- \$	45 000 \$	105 000 \$
ÉQUIPEMENTS DE VOIRIE	80 000 \$	80 000 \$	80 000 \$	- \$	- \$	- \$	80 000 \$
TRAVAUX DE VOIRIE ET AUTRES	17 000 \$	14 000 \$	- \$	7 000 \$	10 000 \$	- \$	- \$
AQUEDUC ET ASSAINISSEMENT DES EAUX	60 000 \$	6 525 000 \$	- \$	- \$	60 000 \$	- \$	- \$
SPORTS, LOISIRS ET TOURISME	- \$	55 000 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
TOTAL	643 000 \$	7 149 000 \$	5 680 000 \$	41 000 \$	230 000 \$	45 000 \$	327 000 \$

Compte de taxes

Les comptes de taxes municipales pour l'année 2026 seront transmis à la fin du mois de février.

Paiement : nouveauté 2026

Dans un souci d'équité et d'allègement du fardeau financier, le conseil municipal a choisi, pour l'année 2026, de bonifier les options de paiement du compte de taxes municipales.

Ainsi, il sera désormais possible de régler le compte de taxes en 6 versements plutôt qu'en 4, offrant une plus grande souplesse aux citoyennes et citoyens. Cette mesure vise à étendre les paiements sur une plus longue période, afin de réduire la pression financière associée aux versements plus élevés.

Les dates de versement pour l'année 2026 sont les suivantes :

Versements

1. 30 mars 2026
2. 30 avril 2026
3. 30 juin 2026
4. 30 août 2026
5. 30 octobre 2026
6. 30 novembre 2026

Subvention pour aînés

Lorsque vous recevrez votre compte de taxes municipales à la fin du mois de février, vous pourriez y voir une mention concernant la Subvention pour aînés relative à une hausse de taxes municipales. Cette mention signifie que vos taxes municipales ont augmenté de façon significative et que vous pourriez être admissible à une aide financière offerte par Revenu Québec. Cette subvention vise à compenser en partie l'augmentation des taxes municipales découlant d'une hausse importante de la valeur de votre résidence, notamment à la suite de l'entrée en vigueur d'un nouveau rôle d'évaluation foncière.

Si la mention apparaît sur votre compte de taxes, cela n'assure pas automatiquement l'obtention de la subvention, mais indique que vous pourriez remplir les critères d'admissibilité, sous réserve de certaines conditions établies par Revenu Québec.

Critères d'admissibilité

- Être âgé de 65 ans ou plus au 31 décembre de l'année précédente;
- Être résident du Québec;
- Avoir été propriétaire de votre résidence principale depuis au moins 15 années consécutives;

- La résidence doit être entièrement résidentielle et comporter un seul logement;
- Avoir reçu (ou être en droit de recevoir) un compte de taxes municipales à votre nom;
- Avoir un revenu familial qui respecte les seuils établis par Revenu Québec.

Démarches à suivre

La demande de subvention se fait directement auprès de Revenu Québec, lors de la production de votre déclaration de revenus provinciale. Un formulaire spécifique doit être rempli et joint à votre déclaration. La municipalité ne verse pas cette aide, mais vous informe de votre admissibilité potentielle grâce à la mention inscrite sur votre compte de taxes.

Nous encourageons donc les citoyens concernés à porter une attention particulière à cette mention et à vérifier leur admissibilité,

Pour connaître tous les détails et les seuils de revenu applicables, veuillez consulter le site de Revenu Québec au lien suivant : <https://www.revenuquebec.ca/fr/citoyens/credits-dimpot/subvention-pour-aines-relative-a-une-hausse-de-taxes-municipales/>



Avis publics



MUNICIPALITÉ DES ÉBOULEMENTS

2335, route du Fleuve
Les Éboulements (Québec) G0A 2M0
Téléphone : 418 489-2988

Membres du conseil

Maire	Emmanuel Deschênes
Conseillères	Sylvie Bolduc Diane Tremblay Évelyne Tremblay
Conseillers	Emmanuel Pilote Michel Crevier Lévis Perron



Prochaines séances du conseil municipal

LUNDI 9 FÉVRIER
LUNDI 9 MARS

Retrouvez-nous sur le Web
leseboulements.com

Notre page Facebook
Municipalité des Éboulements

Pour toute information en lien avec
le journal l'Écho des Éboulements,
veuillez contacter :

Rébecca Bleau
dga@leseboulements.com

Programme gratuit de prévention des chutes

Vous avez 55 ans et plus et souhaitez devenir plus actif? Le programme Marche vers le futur est fait pour vous ! Il s'agit d'un programme gratuit de prévention des chutes d'une durée de 12 semaines, conçu pour aider les personnes de 55 ans et plus à améliorer leur équilibre, leur mobilité et leur confiance dans leurs déplacements quotidiens. Les séances sont encadrées par une expertise professionnelle spécialisée, qui participe à distance aux séances (par visioconférence) assurant un accompagnement sécuritaire, structuré et adapté aux capacités des participants. Le programme est entièrement gratuit et les places sont limitées.

Inscription obligatoire avant le 16 février

Tous les lundis, du 20 avril au 6 juillet
10 h 15 à 11 h 45

Salle du Club de la FADOQ des Éboulements
Inscription : 418 489-2988
municipalite@leseboulements.com



MARCHE
VERS LE FUTUR
bouger • apprendre • agir



Prêt entre bibliothèque (PEB)

Postes Canada étudie actuellement une mesure visant à abolir le tarif préférentiel accordé aux prêts entre bibliothèques. Pour notre bibliothèque en région éloignée, ce service est essentiel et largement utilisé par nos usagers. À titre informatif, un encart sera joint à vos prochains PEB. Nous vous invitons à faire entendre votre voix afin de préserver ce service important.

Exposition—Une nouvelle exposition d'André Leblanc, artiste des Éboulements, est offerte à l'espace Le Sauteur.

Recherche de bénévoles

Notre lumineuse et accueillant bibliothèque a besoin de votre soutien pour préserver son dynamisme! Aidez-nous à garder ce lieu vivant et à accueillir les élèves de l'École Léonce-Boivin les mercredis. Contactez-nous!

Cartes MUSÉO

Il est possible de partir à la découverte d'un musée avec les cartes MUSÉO. N'hésitez pas à emprunter la carte du musée de votre choix, disponible à notre comptoir de prêt. Vous pouvez consulter la liste des musées au lien suivant :
https://www.reseaubibliocnca.qc.ca/client/fr_CA/museo

Horaire régulier

Les mardis de 9h30 à 11h00,
Les mercredis et dimanches de 13h00 à 15h30

Joindre la Bibliothèque

2335, route du Fleuve, local 210
Téléphone : 418 489-2990
Courriel : bibliotheque@leseboulements.com

Portail Internet : www.reseaubibliocnca.qc.ca/client/fr_CA/les-eboulements

Facebook : Bibliothèque Félix Antoine Savard

Équipe municipale

Directeur général et greffier-trésorier
Directrice générale adjointe et
greffière trésorière adjointe
Responsable de l'urbanisme et chargé de projet
Secrétaire administrative
Technicienne à la comptabilité
Directeur des travaux publics
Directeur des travaux publics adjoint
et directeur du Service de sécurité incendie
Inspecteur en bâtiment

M. Gingras est présent le mardi et le mercredi
de 8 h 30 à midi et de 13 h à 16h

Service d'urgence

Service de sécurité incendie (permis de brûlage)

JEAN-SÉBASTIEN PILOTE

RÉBECCA BLEAU
MATHIEU BILODEAU
MARIANNE DUCHESNE
SARA-PIER TURCOTTE
GRÉGOIRE BOUCHARD
PATRICK BOUCHARD

JUSTIN GINGRAS

9-1-1
418 635-1215